



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 16 septembre 2021

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Madame Marie BENASSAYAG, Monsieur Yannick BERNARD, Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Eric CIOTTI, Monsieur Jean-Marc DELIA, Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI, Alexandra MARTIN, Monsieur Philippe PRADAL, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET , Monsieur Jean THAON, Monsieur Auguste VEROLA.

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Monsieur Didier CARRETERO, Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Céline DUQUESNE, Madame Gaëlle FRONTONI, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Madame Pascale GUIT-NICOL, Madame Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Madame Vanessa LELLOUCHE, Madame Michèle OLIVIER,

Procurations : Monsieur Jérôme VIAUD à Madame Michèle OLIVIER.

RAPPORT N° 21-17 - Commission d'appel d'offres du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes - Élection des membres

Conformément aux dispositions des articles L. 1411-5, L.1414-2 et D.1411-3 et suivants du code général des collectivités territoriales, une commission d'appel d'offres (CAO) doit être constituée dans le cadre des procédures d'achats publics.

La CAO est composée de la manière suivante :

- le Président ou son représentant,
- 5 membres titulaires,
- 5 membres suppléants.

Outre le représentant du Président qui est désigné par arrêté de ce dernier, les autres membres sont élus parmi les membres de l'assemblée délibérante, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

À ce titre, il vous est demandé de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de cette commission, dans les conditions énoncées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres, soit cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de cette commission, dans les conditions énoncées ci-dessus, à main levée.

M. le Président présente la liste suivante :

- ❖ En qualité de titulaires : M. Gérard MANFREDI, MMES Marie BENASSAYAG, Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Michèle OLIVIER, M. Philippe PRADAL.
- ❖ En qualité de suppléants : MMES Céline DUQUESNE, Marie-Louise GOURDON, Anne SATTONNET, M. Jean-Pierre LAFITTE, M. Anthony BORRE

Aucune autre liste n'ayant été présentée à la suite de la demande formulée par M. le président, sont déclarés élus à l'unanimité des votants :

- ❖ En qualité de titulaires : M. Gérard MANFREDI, MMES Marie BENASSAYAG, Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Michèle OLIVIER, M. Philippe PRADAL.
- ❖ En qualité de suppléants : MMES Céline DUQUESNE, Marie-Louise GOURDON, Anne SATTONNET, M. Jean-Pierre LAFITTE, M. Anthony BORRE.

Étant précisé que, concernant la présidence de cette commission, M. Jean THAON est reconduit en qualité de représentant de M. le président du conseil d'administration.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY